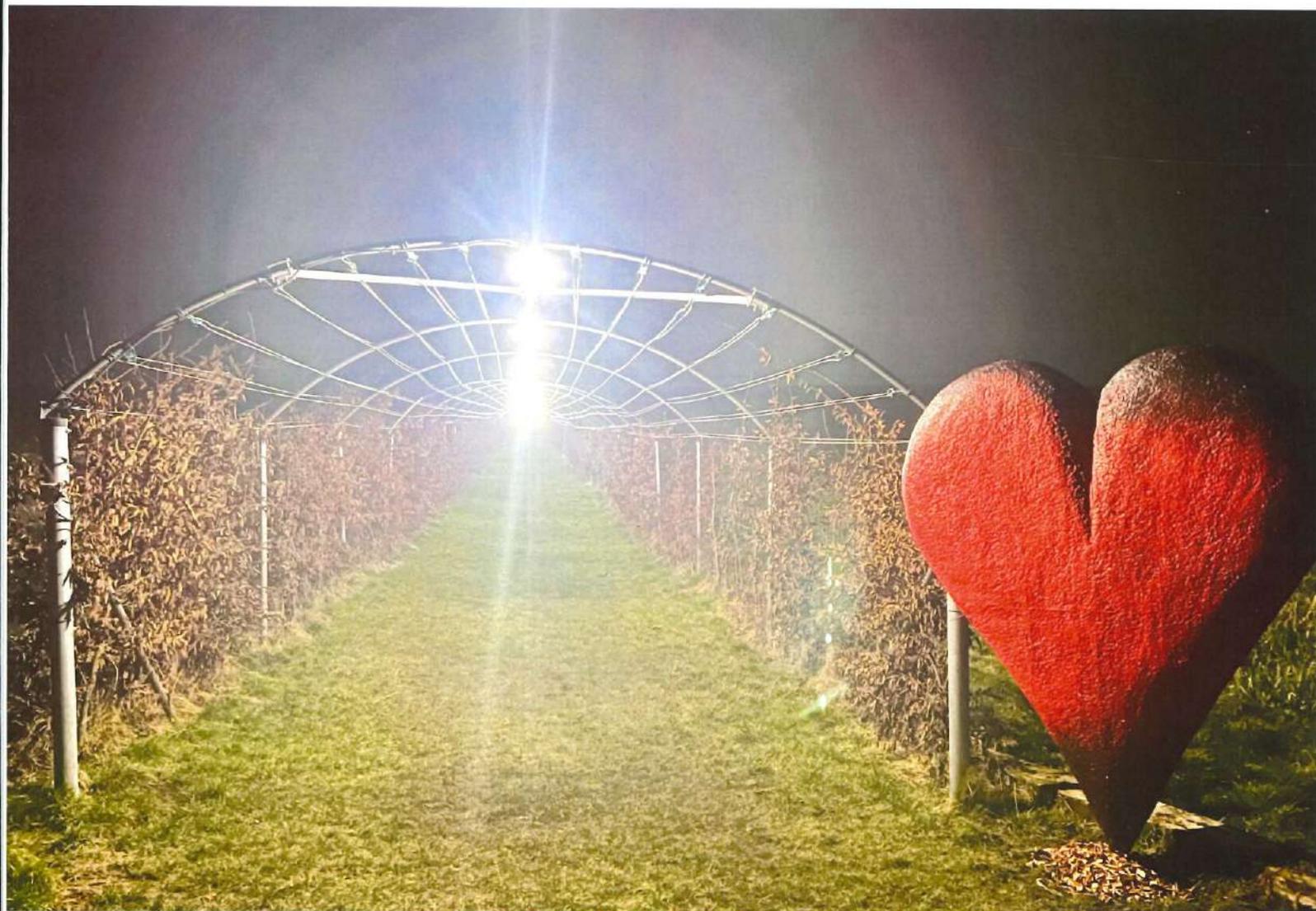


LE PETIT MONDE DE, CRISNÉE

Les titres

- Curage des bassins d'orage
- ISOSEL Crisnée
- Plantations
- Carnaval de Crisnée
- Marché artisanal
- Broyeur communal
- CCATM
- Je cours pour ma forme



ISOSEL

Système d'échange local / Crisnée



IL SE PASSE TOUJOURS QUELQUE CHOSE À CRISNÉE

Février 2025/2

CURAGE DES BASSINS D'ORAGE

La Région wallonne procède actuellement au curage de deux de ses bassins d'orage situés le long de l'autoroute à Crisnée. Il s'agit des bassins situés de part et d'autre de la sortie d'autoroute de Crisnée.

Nous nous réjouissons de ces travaux entièrement financés par la Région wallonne. Ce sont plus de 2000 m³ de boues qui seront ainsi évacués et envoyés en centre de traitement.

En principe, les travaux seront terminés d'ici à la fin du mois de mars. Le bassin d'orage de Kemexhe sera alors à nouveau accessible pour les nombreux promeneurs, à pied à ou vélo, ainsi que pour les joggeurs qui l'empruntent régulièrement ou occasionnellement, pour le plaisir ou pour le sport.



ENVIE D'AIDER ? BESOIN D'AIDE ?

UN SYSTÈME D'ÉCHANGE LOCAL (SEL) À CRISNÉE

Un SEL, pourquoi ? Avant tout, pour s'échanger des services, des savoirs, des compétences, des biens, dans n'importe quel domaine. Pour demander de l'aide ou pour proposer son aide à tous les membres du groupe mais aussi pour se rencontrer, tisser des liens entre les habitants des cinq villages, et pour encourager la solidarité. Une seule restriction : il ne peut être question de travail professionnel, il s'agit toujours d'une aide occasionnelle.

Un SEL, pour quels services ? Tout, ou presque. Petits travaux de couture, de plomberie, de jardinage... Aide pour conduire à un rendez-vous, pour transporter un meuble, pour rédiger un CV, pour corriger une lettre administrative... Conseil d'aménagement, de pratique informatique... ou juste envie de partager une balade, une sortie au cinéma, des livres, des jeux. Aucune limite à l'imagination !

Un SEL à Crisnée ? Ce sont déjà plus de trente familles, soit plus de soixante membres. Chacun est le bienvenu. Plus nous serons nombreux, plus les échanges seront riches.

ISO SEL vous invite à une rencontre amicale et festive, le 14 mars, à partir de 19H

Pour qui ? Pour les adhérents, et pour toute personne intéressée.

Où ? A la Maison des Boumers, rue de Favray, 1, à Crisnée.

Comment ? Auberge espagnole

ISOSEL offre l'apéro !

Pour une meilleure organisation, merci de confirmer votre présence par mail : contact@isosel.be

ISOSEL

Système d'échange local / Crisnée

contact@isolel.be - www.isosel.be



IsoSEL Crisnée

PLANTATIONS

Cet hiver encore, la commune de Crisnée procède à la plantation de très nombreux arbres.

Le choix des essences a été fait pour favoriser le développement le plus harmonieux possible de la biodiversité.

Charmes, viornes, aubépines, noisetiers, cornouillers, lierres, loniceras, spirées, platanes, etc..., sont au programme de nos plantations réalisées, pour partie, par des bénévoles que nous remercions. La nature est belle à Crisnée...



CARNAVAL de CRISNEE

9 mars 2025

11h00 :
Montage des Géants de Wadelincourt
animation des Remix Band Visé groupe de bandas.

13h00 :
Départ de la Place des Senteurs à Odeur
Trajet vers Crisnée, Thys,
Fize-le-Marsal, Kemexhe

17h00 :
Fin du cortège
à Odeur

Grande Soirée Carnaval
DJ Eddy Rocour

18h00-23h00:
Rue du soleil
(derrière la maison communale)

Organisation
FestyCrisnée

Éditeur responsable Stéphane Vandermmissen
ne pas jeter sur la voie publique

I ♥ CRISNEE
lpbcdw

CRISNÉE

PLACE DES SENTEURS
À ODEUR

MARCHÉ ARTISANAL

Lundi de Pâques
21 avril 2025
de 9h à 16h

RENSEIGNEMENTS
Myriam TOMBEUR : 0474 58 85 69
Alain MATERNE : 0486 85 10 13
marchecrisnee@gmail.com

Éditeur responsable : Myriam Tombeur

BROYEUR COMMUNAL : NOUVEL HORAIRE

Désormais, le service de broyage en porte à porte sera disponible dans nos cinq villages, tous les trois mois.

Le premier passage pour cette année 2025 se fera le lundi 3 mars. Pour rappel, ce service est offert gratuitement jusqu'à trois m3 de branches. Au-delà de cette quantité, chaque mètre cube supplémentaire est facturé 10€, jusqu'à un maximum de trois m3 additionnels.

Pour bénéficier du passage du broyeur, vous pouvez contacter le service population par téléphone au 04/229.48.00 ou par email à info@crisnee.be. Le broyage pourra être repris par nos ouvriers communaux ou laissé à votre disposition.

Quelques règles à respecter :

- diamètre des branches : minimum 2 cm et maximum 16 cm
- les branches doivent être rangées l'une sur l'autre (non enchevêtrées)
- le tas de branches doit être facilement accessible à nos ouvriers communaux
- les tailles de rosiers, les feuilles d'arbres et les branches dont le diamètre est inférieur à 2 cm sont strictement interdites et ne seront pas enlevées.



CCATM - CRISNÉE

APPEL A CANDIDATURE

POUR LE RENOUELEMENT DE LA COMMISSION CONSULTATIVE COMMUNALE D'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET DE MOBILITÉ

Le Collège communal annonce le renouvellement intégral de la commission consultative communale d'aménagement du territoire et de mobilité en exécution des articles D.I.7 à D.I.10 du Code du Développement Territorial.

Le conseil communal choisit les membres de la commission en respectant :

- 1° une représentation spécifique à la commune des intérêts sociaux, économiques, patrimoniaux, environnementaux, énergétiques et de mobilité ;
- 2° une répartition géographique équilibrée ;
- 3° une répartition équilibrée des tranches d'âge de la population communale ;
- 4° une répartition équilibrée hommes- femmes.

Le présent avis fait appel aux candidatures à la fonction de président et de membres de la commission.

L'acte de candidature doit contenir :

- 1° les nom, prénom, âge, sexe, profession et domicile du candidat ; Le candidat est domicilié dans la commune ou le siège social de l'association que le candidat représente est situé dans la commune ;
- 2° parmi les intérêts sociaux, économiques, patrimoniaux, environnementaux, énergétiques ou de mobilité, celui ou ceux qu'il souhaite représenter, soit à titre individuel soit à titre de représentant d'une association ainsi que ses motivations au regard de ceux-ci ;
- 3° lorsque le candidat représente une association, le mandat attribué par l'association à son représentant.



Sous peine d'irrecevabilité, les actes de candidatures sont à adresser au collège communal dans les délais suivants : du 04/02/2025 au 04/03/2025 inclus.

- soit par courrier postal (le cachet de la poste faisant foi) à l'Administration communale de Crisnée, rue du Soleil n°1 ;
- soit par courrier électronique à l'adresse suivante : vanessa.faccenda@crisnee.be ;
- soit déposé contre récépissé auprès de Madame FACCENDA Vanessa su Service urbanisme

Toute demande de renseignement est à adresser à l'Administration communale de CRISNEE, Madame FACCENDA Vanessa, rue du Soleil n°1

JCPME - JE COURS POUR MA FORME



Je cours pour ma forme est de retour à Crisnée pour une nouvelle session. Rendez-vous le mercredi 5 mars à 17.30h au Hall Ominsport de Crisnée, rue Jean Stassart, 21A (derrière la piscine), pour les infos et les inscriptions.

Renseignements auprès de Marc Jacot - 0498/072.261 - jmmarc2320@hotmail.com.

Les séances se dérouleront le mercredi de 17.30h à 18.30h pour le 0-5km et de 18.30-19.30h pour le 5-10km.